

Le contrôle financier du capitalisme canadien, par JORGE NIOSI. LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, 1978, 216 p.

Roland Jouandet-Bernadat

Volume 54, numéro 3, juillet–septembre 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800788ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800788ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jouandet-Bernadat, R. (1978). Compte rendu de [*Le contrôle financier du capitalisme canadien*, par JORGE NIOSI. LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, 1978, 216 p.] *L'Actualité économique*, 54(3), 417–417.
<https://doi.org/10.7202/800788ar>

Le contrôle financier du capitalisme canadien, par JORGE NIOSI. LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, 1978, 216 pages.

L'auteur étudie le contrôle des grandes sociétés dans le contexte canadien à la lumière des informations disponibles notamment dans les bulletins officiels des Valeurs Mobilières au Québec et en Ontario ainsi que dans la publication de Statistique Canada, *Lien de parenté entre firmes*.

Il rejette l'hypothèse du contrôle financier d'après laquelle les banques et institutions financières contrôleraient le développement du capitalisme. Les banques à charte ne détiennent que très peu d'actions et ne semblent pas intéressées par le contrôle de l'industrie. Trois types d'institutions financières privées accumulent des actions : les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurance-vie, les sociétés de fonds mutuel. Elles se comportent en purs investisseurs et leurs délégués sont peu présents au conseil d'administration des sociétés dont elles sont actionnaires.

D'après J.K. Galbraith ou Berle et Means, le contrôle des compagnies appartient à des administrateurs professionnels et à la haute direction (théorie du contrôle interne). Cette thèse n'est pas confirmée pour le Canada où s'affirme le pouvoir de gros détenteurs d'actions. Soixante-sept pour cent des cent trente-six sociétés sous contrôle canadien ayant plus de cent millions de dollars d'actif sont contrôlées par des individus, des groupes d'associés ou des familles. Trente-trois pour cent semblent être entre les mains d'administrateurs professionnels ou de la haute direction. Le contrôle par des individus ou des groupes d'actionnaires n'est donc pas une forme périmée du pouvoir.

M. Niosi s'interroge également sur la théorie des élites : le pouvoir des grandes entreprises appartiendrait au conseil d'administration qui constitue une élite économique homogène. Il reproche aux tenants de cette théorie de ne pas voir que cette élite est constituée de trois groupes distincts : les gros propriétaires d'actions, les administrateurs salariés et les consultants.

La conclusion de l'ouvrage est donc que l'élite économique n'est rien d'autre que la grande bourgeoisie. C'est la grande bourgeoisie, la classe dominante canadienne qui contrôle les grandes sociétés. Cette classe dominante est constituée de deux groupes principaux : un noyau de familles et d'individus et un groupe subordonné d'administrateurs salariés. Le noyau permanent est constitué de familles qui contrôlent les grandes entreprises canadiennes au cours des générations. L'auteur souligne la faible importance mais aussi les progrès récents réalisés par la bourgeoisie canadienne-française (famille Desmarais, famille Simard, groupe Sodarcan, groupe Québécois...). Le contrôle est exercé par l'intermédiaire de diverses institutions dont la plus connue est la Société privée de portefeuilles.

Un bon ouvrage bien documenté sur le problème fondamental du pouvoir économique dans la société canadienne.

R. Jouandet-Bernadat